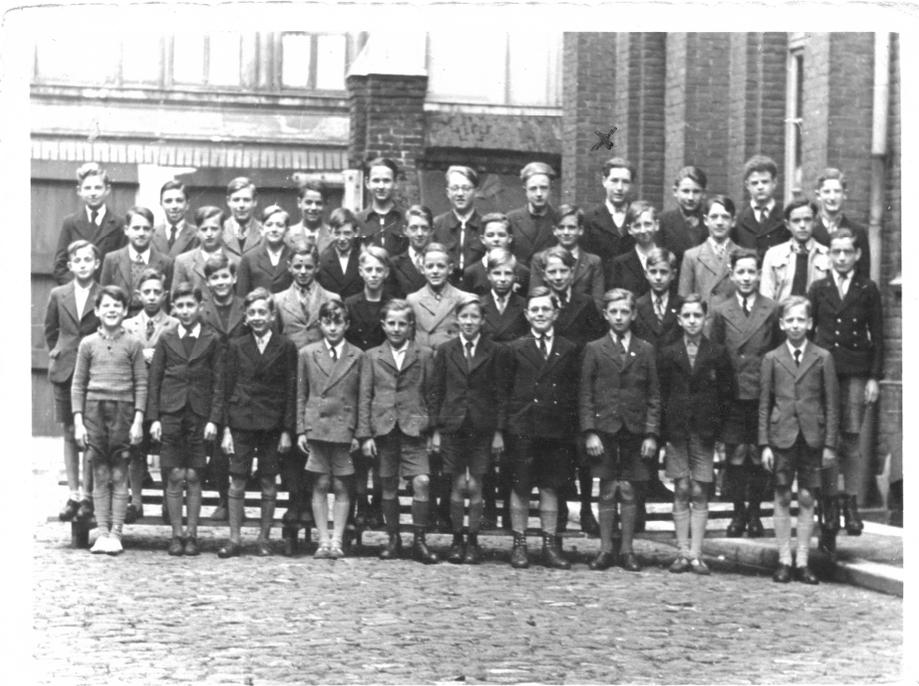


Institution Saint-Pierre  
**Amicale des Anciens de Saint-Pierre**  
 18, rue Saint Jean-Baptiste de La Salle 59000 Lille  
 www.anciens-isp-lille.com

# L'Anc'Pierre

Le Journal de l'Association des Anciens de l'Institution Saint-Pierre

**Bulletin n°38**  
 septembre 2014  
 adhésion à l'Amicale : 12€  
 (6€ pour les étudiants)



4 <sup>em</sup>	Decoster				Estwick			Robert	Maurice	Delarue	Deroo		
Rang	1	Beusany?	2	3	Thirry	4	5	6	7	8	9	10	11
3 <sup>em</sup>	Duflot				Verhaghe	Bouche		Tully	Gille				
Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
2 <sup>em</sup>		Roger	Nicolas			Pierre	Tully	Sequin					
Rang	1	Vittu	2	3	4	Rose?	7	8	9	10	11		
1 <sup>er</sup>	Barbery	Georges	Pierre		J.M		Delahay?		Bernard				
Rang	1	Carton	Meis	4	Boquet	5	6	7	8	9	10		
10	Phéol						1 <sup>er</sup>						

Il devait peut-être y avoir Labrousse dont les parents ont été tués à ASCQ. (Rue des épaux Labrousse)

1941 : classe de 6e

## BOUVINES 1214-2014

**Le 12 octobre 2014 :**

# La Rando des Anciens

Comme nous vous l'avions annoncé, la Rando des Anciens parcourra le champ de bataille de Bouvines. Nous débuterons notre circuit (environ 8,5 km) du parking derrière l'église de Gruson.

Bouvines vous dévoilera son patrimoine : l'église et ses vitraux retraçant la bataille, la fontaine St Pierre où Philippe Auguste se désaltéra avant le combat, ses chapelles et manoirs.

Pour ceux qui le souhaitent, le repas sera partagé au restaurant "Le Fez" sur la place de Cysoing vers 13h.

Nous clôturerons la journée par une visite guidée de l'église de Bouvines.

Réservez-nous cette journée en nous retournant rapidement - et avant le 6 octobre dernier délai - le coupon ci-joint.

Parents et amis sont les bienvenus.

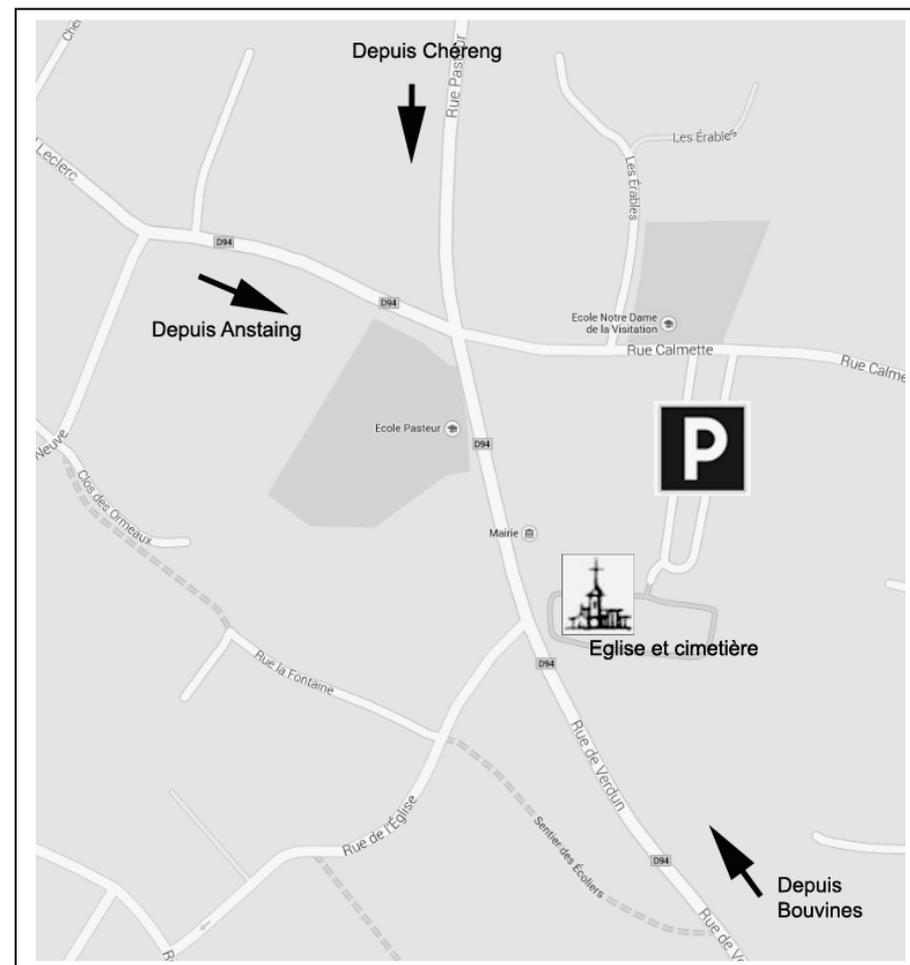
PS - Comme parfois, un questionnaire sur Bouvines et ses environs vous sera proposé : à vous de jouer !

---

## INFOS

Portes ouvertes de l'ensemble scolaire Lasalle-Lille :

le 21 mars 2015



Plan de Gruson - point de départ de la randonnée

---

## INFOS

L'appel à cotisation 2015 sera lancé en janvier.  
Ainsi nous nous alignerons sur l'année civile et non scolaire.  
Elle reste inchangée : 12 € (6€ pour les étudiants)